

Voyager avec le chien ou le chat : c'est un calendrier, pas une liste

Certaines choses ne valent que si elles ont été faites dans le bon ordre. La puce avant la rage, jamais l'inverse.

1 · Les papiers à réunir d'abord

Réunissez tout avant de commencer. Presque chaque étape de ce guide s'arrête sur un seul document manquant, et repartir de zéro coûte plus cher qu'attendre un jour.

- Le passeport européen pour animal de compagnie, si vous venez d'un pays de l'Union, avec les pages de vaccination remplies et signées.
- Le certificat d'identification, avec le numéro et la date de pose de la puce : c'est cette date qui décide de tout.
- Le carnet de vaccination avec la rage, sa date et son lot, signé par le vétérinaire.
- Si vous venez de hors Union, le certificat sanitaire dans le modèle exigé par la destination et, selon le pays, le titrage des anticorps antirabiques.
- La pièce d'identité du détenteur, qui doit correspondre à celle du passeport de l'animal.

2 · L'ordre des démarches

- 1 Commencez par la puce. Elle identifie l'animal et doit être posée AVANT le vaccin antirabique : dans l'autre sens, le vaccin ne compte pas et il faut le refaire.
- 2 Vaccinez contre la rage après la puce, et notez la date. Le vaccin a besoin d'un délai avant d'être valable pour voyager.
- 3 Vérifiez les règles du pays de départ et celles du pays d'arrivée, chacune sur son site officiel. Les règles de l'Union ne sont pas celles de hors Union.
- 4 Si votre pays l'exige, faites le titrage dans un laboratoire agréé et respectez le délai d'attente qui suit.
- 5 À l'arrivée, inscrivez l'animal au registre municipal de votre mairie : c'est une obligation locale, et on l'oublie toujours.

3 · Les erreurs que nous voyons revenir

- Vacciner contre la rage avant d'avoir posé la puce. C'est l'erreur qui oblige à tout recommencer.
- Partir avec un vaccin fait la veille. Il y a un délai avant qu'il soit valable, et la date est regardée à la frontière.
- Tenir pour acquis que le vétérinaire du pays d'origine connaît les exigences espagnoles. Souvent non, et ce n'est pas son métier.

- Oublier le registre municipal à l'arrivée. Cela devient une amende des années plus tard, pour un autre motif.
- Acheter une caisse de transport sans regarder les dimensions de la compagnie aérienne. Chacune a les siennes.

4 · Où vous le vérifiez vous-même

Pages officielles, vérifiées le 22/09/2026. L'administration change ses écrans sans prévenir : si quelque chose ne colle pas, c'est la source officielle qui fait foi, pas ce guide.

- **Comisión Europea, normas de la UE para viajar con mascotas**

https://europa.eu/youreurope/citizens/travel/carry/animal-plant/index_es.htm

- **Ministerio de Agricultura, comercio exterior ganadero**

<https://www.mapa.gob.es/es/ganaderia/temas/comercio-exterior-ganadero/>

- **Ministerio de Agricultura, sanidad e higiene ganadera**

<https://www.mapa.gob.es/es/ganaderia/temas/sanidad-animal-higiene-ganadera/>

Si vous préférez que nous le fassions

59 € le calendrier et la liste complète de votre voyage

79 € le même, plus l'inscription au registre communal à l'arrivée

Nous ne sommes pas vétérinaires et nous ne signons pas de certificat sanitaire : c'est le vétérinaire, et pour certaines destinations un vétérinaire officiel. Nous ne transportons pas d'animaux, nous ne travaillons avec aucune société de transport d'animaux et nous n'en touchons aucune commission.

Une question ? Un message suffit

Écrivez-nous sur WhatsApp au **+34 613 13 87 84** (wa.me/34613138784) et une personne vous répond. Demander ne coûte rien et n'engage à rien.

Guide d'information, ni conseil juridique ni conseil fiscal. contact@holaowners.com · holaowners.com